

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX
DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE
(Eau Distribuée)**

RESULTATS : janvier février 2018

Collectivité : ATLANTIC'EAU-SILLON DE BRETAGNE

Exploitant : SCA VEOLIA EAU-CGE - S. DU SILLON

Unité de distribution :					SECTEUR - LE SILLON DE BRETAGNE			
Commune du prélèvement :					LAVAU SUR LOIRE	LE TEMPLE DE BRETAGNE	SAINT ETIENNE DE MONTLUC	BOUEE
Nom du point de surveillance :					PF LAVAU/LOIRE MAIRIE	PF LE TEMPLE BRETAGNE MAIRIE	PF ST ETIENNE DE MONTLUC MAIRIE	PF BOUEE MAIRIE
Localisation du point de surveillance :					RUE DE LA MAIRIE	RUE GEORGES BONNET	PLACE DE LA MAIRIE	LE BOURG
Date du prélèvement :					01/02/2018	01/02/2018	01/02/2018	16/02/2018
Code de la Santé Publique (Normes)					limites qualité	références qualité		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL			16	<1	<1	<1
	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL			1	<1	<1	<1
	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL		0	<1	<1	<1	<1
	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL		0	<1	<1	<1	<1
	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	0		<1	<1	<1	<1
	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	0		<1	<1	<1	<1
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Couleur (qualitatif)	qualit.			0	0	0	0
	Odeur (qualitatif)	qualit.			0	0	0	0
	Saveur (qualitatif)	qualit.			0	0	0	0
	Turbidité néphélométrique NFU	NFU		2	<0,3	<0,3	<0,3	<0,3
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	Dureté (Titre hydrotimétrique)	°f				8,8	8,9	
	pH	unité pH		6,5< <9	7,99	7,91	7,90	7,50
FER ET MANGANESE	Fer total	µg/l		200	<20,00	<20,00	<20,00	<20,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Aluminium total µg/l	µg/l		200	19	14	13	<1
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES	Carbone organique total	mg/L C		2		1,3	1,3	
MINERALISATION	Conductivité à 25°C	µS/cm		200< <1100	385	360	360	869
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	Température de l'eau	°C		25	10,8	11,2	11,2	13,6
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	Chlore libre	mg/LCl2			0,01	0,12	0,15	0,08
	Chlore total	mg/LCl2			0,12	0,21	0,28	0,12
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	Ammonium (en NH4)	mg/L		0,1	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
	Nitrates (en NO3)	mg/L	50			14,7	14,9	

Interprétation sanitaire : Présence d'un produit de dégradation de pesticide à la sortie de l'usine d'eau de Nantes Métropole (ESA Métolachlore) supérieure à 0,1 µg/l. Cette situation ne présente pas de risque pour la santé des usagers au regard de la valeur limite de consommation définie en 2013 par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail, fixée 510 µg/L.

Unité de distribution :					SECTEUR - LE SILLON DE BRETAGNE
Commune du prélèvement :					TREILLIERES
Nom du point de surveillance :					PF TREILLIERES MAISON RETRAITE
Localisation du point de surveillance :					LES BRUYERES IMP. BOUVREUILS
Date du prélèvement :					16/02/2018
Code de la Santé Publique					
		(Normes)	limites qualité	références qualité	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL			<1
	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL			1
	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL		0	<1
	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL		0	<1
	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	0		<1
	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	0		<1
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Couleur (qualitatif)	qualit.			0
	Odeur (qualitatif)	qualit.			0
	Saveur (qualitatif)	qualit.			0
	Turbidité néphélométrique NFU	NFU		2	0,4
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	Dureté (Titre hydrotimétrique) pH	°f unité pH		6,5< <9	8,04
FER ET MANGANESE	Fer total	µg/l		200	<20,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Aluminium total µg/l	µg/l		200	14
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES	Carbone organique total	mg/L C		2	
MINERALISATION	Conductivité à 25°C	µS/cm		200< <1100	408
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	Température de l'eau	°C		25	8,8
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	Chlore libre	mg/LCl2			0,17
	Chlore total	mg/LCl2			0,34
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	Ammonium (en NH4)	mg/L		0,1	<0,05
	Nitrates (en NO3)	mg/L	50		

Interprétation sanitaire : Présence d'un produit de dégradation de pesticide à la sortie de l'usine d'eau de Nantes Métropole (ESA Métolachlore) supérieure à 0,1 µg/l. Cette situation ne présente pas de risque pour la santé des usagers au regard de la valeur limite de consommation définie en 2013 par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail, fixée 510 µg/L.